



J'ai un problème pour mes cotisation avec l'organisme rsi

Par **concorde32_old**, le **28/12/2007** à **20:29**

je voudrai connaître les démarches à suivre pour mettre en dépôt et consignation, mes cotisations dues pour cette organisme, car je ne suis pas d'accord avec leur procédé, et ne voulant pas etre en porte à faux aux yeux de la loi. car je ne comprend toujours pas leur mode de calcul. quand je leur envoi un courrier leur demandant des explications sur ce mode de calcul, la réponse reste muette.